

# PRIERE A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

(SARKOZY, OBAMA, BAN KI-MOON et autres)

“Pour un jour nouveau et sans fin de justice et de paix”

Par NEA Kipré, Enseignant à l'Université de Cocody-Abidjan

Avec tout le respect dû à vos rangs et fonctions, je viens, par la présente, vous conjurer, vous les dirigeants de la communauté internationale, ci-devant Ban Ki-Moon, Nicolas Sarkozy de Nagy-Bosca, Barak Hussein Obama II, de bien vouloir laisser en paix les Africains en général et les Ivoiriens en particulier.

Excellence Monsieur le président de la République française, Excellence Monsieur le président des Etats-Unis, et Excellence Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, au nom de la dignité des peuples, je vous prie de ne pas brûler la Côte d'Ivoire. Respectez, s'il vous plaît, les principes démocrates que vous voulez nous enseigner.

Excellences, mon pays, la Côte d'Ivoire, est-il membre de l'Organisation des Nations Unies? En faisant l'hypothèse que vous répondez par l'affirmative, comme moi, je voudrais vous rappeler que la charte de l'ONU, adoptée le 26 juin 1945 et devenue une réalité le 24 octobre 1945, et qui comprend 111 articles répartis en 19 chapitres, affirme dans son préambule «L'égalité souveraine de tous les Etats». A ce sujet, les Etats fondateurs affirment : «*Nous, peuples des Nations Unies, résolus à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites*».

C'est dans cette perspective que l'Organisation des Nations Unies a pour but :

Article 1, alinéa 2 «*Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde*».

Et les Etats fondateurs ont adopté des principes en disposant :

Article 2, alinéa 1 «*L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres*»);

alinéa 4 «*Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies*»;

alinéa 7 : «*Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte; ...* »

Excellences Messieurs, en vos grades et qualités, le petit pays d'Afrique que l'on appelle 'Côte d'Ivoire' est-il membre de l'ONU. Si oui, est-il concerné par les dispositions sus-indiquées. Si oui, ce pays a-t-il des Institutions? Si oui, le Conseil constitutionnel de ce pays fait-il partie desdites Institutions?

Excellence Monsieur le président de la République française, Monsieur Nicolas Sarkozy de Nagy-Bosca, reconnaissez-vous que Monsieur Charles André Joseph Marie de Gaulle, plus connu sous le nom de Général de Gaulle, celui-là même qui a permis à la France de figurer parmi les Etats fondateurs de l'ONU, alors président de la République française, en 1960, a généreusement accordé, l'indépendance à la Côte d'Ivoire, devenue ainsi “ancienne colonie française”? Si oui, pourquoi ne voulez-vous pas reconnaître l'indépendance politique de ce pays, et pourquoi ne reconnaissez-vous pas à son peuple le droit de disposer de lui-même, comme le recommande, pour tous les peuples du monde, la charte de l'Organisation des Nations Unies?

Excellence Monsieur le président des Etats-Unis d'Amérique, Monsieur Barak Hussein Obama II, savez-vous pourquoi ni Heinz Alfred Kissinger, plus connu sous le nom de Henry Kissinger, Conseiller à la Défense nationale, puis Secrétaire d'Etat (de 1969 à 1976), Prix Nobel de la paix en 1973, ni Marie Jana Korbelová plus connue sous le nom de Madeleine Albright, également secrétaire d'Etat de 1997 à 2001, n'ont jamais pu se présenter à l'élection présidentielle dans votre pays? Parce qu'une disposition de la Constitution de votre grand pays soutient que pour être candidat à la magistrature suprême des USA, il faut être né Américain sur le sol américain. Or, ces deux brillantes personnalités politiques de votre pays ne sont pas nées Américains. Kissinger est un Allemand d'origine juive né le 27 mai 1923 à Fürth, qui a fui le nazisme en 1938 (il n'avait que 15 ans donc) et s'est naturalisé américain en 1943. Quant à Madeleine Albright, elle est une Polonaise, née à Prague le 15 mai 1937, de parents juifs qui, fuyant le régime communiste de Prague, se sont exilés aux USA en 1948 (elle n'avait que 11 ans). Voilà pourquoi ces deux cerveaux politiques de premier ordre n'ont jamais fait acte de candidature dans votre pays très très démocratique, comme la République de Bingué. Vous, vous êtes président des USA parce que vous êtes Américain par votre mère et êtes né à Honolulu, dans l'Etat de Hawaï, donc sur le sol américain.

Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'ONU, vous, vous êtes Coréen, donc Asiatique, comme votre heureux Représentant spécial en Côte d'Ivoire. J'avoue que j'ignorais que les Asiatiques avaient autant de mépris pour les Noirs d'Afrique pour croire, comme Jacques Chirac, que les Africains ne sont pas murs pour la démocratie. Votre Représentant vous a indiqué, sur la foi des PV électoraux en sa possession, le gagnant du 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. Et vous, vous l'avez cru, parce qu'il est votre Représentant spécial. Mais, Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'ONU, est-ce vraiment démocratique quand, à cette élection, il y a, dans certaines régions, plus de votants que d'inscrits sur la liste électorale que votre Représentant spécial a certifiée? Par ailleurs, vous qui êtes Asiatique, savez-vous qui est Monsieur Maha Thray Sithu U Thant, plus connu sous le nom de U Thant? Il fut le 3<sup>e</sup> Secrétaire général de l'ONU, de 1961 à 1974. Et de quel pays est-il? Monsieur U Thant est de Myanmar, aujourd'hui Birmanie. Ce pays est aussi celui d'Aung San Suu Kyi qui, selon la communauté dite internationale, avait gagné les élections de 1990. Les résultats de ces élections ont été annulés par la junte militaire de l'époque, et San Suu Kyi fut assignée en résidence surveillée. Votre communauté internationale n'a rien fait à la Birmanie, un Etat de l'Asie du Sud-est continentale, donc de chez vous, et San Suu Kyi n'a été libérée que le 13 novembre 2010, c'est-à-dire hier seulement.

Excellences, en vos grades et qualités, c'est à vous et pour vous que le président réélu de la République de Côte d'Ivoire a dit «*Je ne négocie pas la souveraineté de mon pays*». Je vous prie de ne pas commettre l'erreur grave de jugement et d'époque, en croyant qu'il s'agit là des propos d'un illuminé. Oui, les Africains savent que vous avez tué le Marocain El Medhi Ben Barka; ils savent que vous avez tué le Congolais Patrice Emery Lumumba; ils savent que vous avez contraint le Ghanéen Kwame N'krumah à l'exil; ils savent que vous avez tué le Camerounais Ernest Ouandié; ils savent qui a commandité l'assassinat du Burkinabè Thomas Sankara; ils savent tout le mal que vous avez fait à l'Afrique et aux patriotes africains. Mais ils sont convaincus que vous ne réussirez pas à tuer l'Ivoirien Laurent Gbagbo, car Gbagbo est avec et dans son peuple, ce fleuve impétueux qui détruit tout sur son passage. Et le peuple est conscient de sa dignité et jaloux de sa souveraineté, aujourd'hui. Au demeurant, il est important de retenir que si vous brûlez la Côte d'Ivoire, vous aurez brûlé une partie de l'humanité. Et j'ai peur que les quelques patriotes qui resteront de ce pays et de l'Afrique ne deviennent des terroristes. En effet, la psychologie nous enseigne que si l'agressivité est naturelle chez l'animal, la défense du territoire est aussi toute naturelle chez tout animal, dont l'homme. Ce que reconnaît, indirectement, le droit positif en affirmant que la défense doit être proportionnelle à l'attaque. Alors, Excellences, je vous supplie de ne pas transformer les Africains, en général, et les Ivoiriens, en Particulier, en terroristes, car on ne naît pas terroriste, on le devient.